



<http://jf.hautefort.com>

Remplissage des carnets en Rallye par les Commissaires

Format : ~10x21cm (1/3 de A4), contenant 5 cadres par page (1 par secteur)

Modif 2012 : - Suppression de la case **CH 0 blanche** (sortie parc), pour éviter des confusions.

Modif 2013 : - Suppression de la case **signature du navigo** au CH, il doit signer le mouchard (uniformisation).
- Ajout d'un emplacement pour la notification des **départs volés**, à remplir par le STOP (selon art. 31.8).

Modif 2019 : - Suppression de la case **voiture précédente** qui était remplie par le DES.
- Carnet mis au **format FIA** (A4 pliable → 1/3 de A4).

Les carnets jugés trop grands ont été mis au format FIA. L'emplacement des cases ne change pas, mais elles sont plus petites, et les textes en anglais (exemple : CH = TC, dont le logo a été retiré suite au manque de place). Celle de la « voiture précédente » disparaît définitivement. A la place, et selon les infos actuelles de l'ASS, uniquement en manches nationales (Crité et Tessin), il y aura celles destinées au « départ volé ». En manches internationales (Chablais et Valais), elles n'existeront pas, il n'y aura donc que le feuillet-quittance annexe à remplir.

Au CH (CH 2, ou TC 2) : l'heure de pointage se trouve dans le cadre précédent l'ES en question. Ce sont les cases grisées se trouvant en bas à droite du cadre, sous le temps de secteur (temps idéal). Le commissaire y inscrit le temps de l'horloge au moment où le navigateur lui transmet le carnet (**10:22**). Il inscrit ensuite le temps provisoire de départ (+3') dans les deux cases blanches se trouvant à gauche des cases grisées du DES dans le cadre suivant (**10:25**). Il contrôle également que le n° d'équipage soit bien inscrit sur le carnet (**8**). Il fait enfin signer le mouchard au navigateur. **En cas de travail en parallèle avec une tablette pour la transmission en direct, cette dernière doit être remplie en premier, suivi des carnets et mouchards.**

Au DES : on contrôle le respect des 3', puis l'heure de départ s'inscrit dans les cases grisées à gauche du panneau DES (**10:25**).

Au STOP : l'heure d'arrivée s'inscrit dans les 4 premières cases blanches du cadre à droite du panneau AES (**10:29.13.2**). On effectue ensuite la soustraction vis-à-vis de l'heure de départ, dans les 3 cases blanches du dessous à droite du panneau STOP (**04.13.2**).
! : 1/10 = 1 seul chiffre

En cas de **départ volé**, le DES l'annonce au STOP qui mettra (si les cases sont existantes) une **croix** dans la petite case grise à gauche du panneau STOP, ainsi qu'un **visa** au-dessous. Une **pénalité de 10 secondes** (même s'il s'agit d'une récidive) doit être **directement ajoutée** au temps de l'ES, soit les cases du STOP, qui serait dès lors de **04.23.2**. Un feuillet-quittance sera à faire signer à l'équipage, et jointe au mouchard pour le balai.

Si l'équipage conteste, inscrire "Contesté" à côté des cases du mouchard et du carnet, et faites signer les 2 au navigateur. Si le temps de l'AES n'est pas possible à inscrire (problème technique), biffer et viser les cases du STOP, et faites partir la voiture afin qu'elle ne crée pas un danger pour les suivants. S'il refuse, avisez et faites un rapport.

La colonne grisée de droite est réservée au navigateur, pour y calculer son heure de pointage au prochain CH.

Pour une **Super ES en boucle** (pas d'exemple imagé) :

En Suisse, le CH de sortie est généralement supprimé par dérogation, car peu utile, et les commissaires en effectif limité, le sont plus ailleurs.

Au DES, le temps est à inscrire au plus juste, mais il est indicatif, puisque ce sont les cellules du chrono qui le lancent. En cas de départ à la minute suivante suite à la gêne des véhicules déjà dans la boucle, il n'est pas nécessaire de corriger le temps.

Au STOP, les cases de l'AES sont à biffer, et le temps annoncé par les chronos est à inscrire dans les cases du STOP.

Au CH de sortie, soit le CH après le STOP, le timbrage a pour but de relancer les voitures de minute en minute vis-à-vis des temps de carnet. Il ne pourra donc être fait qu'un seul pointage par minute, possible de xx:00" à xx:59", le suivant sera timbré à la minute suivante ; un pointage en avance à un CH de sortie n'entraîne aucune pénalité, l'équipage doit donc donner son carnet aux commissaires dès son arrivée. Le temps s'inscrit dans les cases CHxA à côté de celles du STOP (idem une ES classique), puis dans les cases avec le même CHxA de la partie suivante.

Tout chiffre faux ou mal formé ne doit pas être corrigé, mais **biffé et réinscrit en y ajoutant un visa** (on ne fait pas un 8 avec un 5). Il est interdit de corriger un élément d'un autre poste. En cas de problème, effectuer un rapport.

La gestion des carnets étant très importante, il est vivement conseillé de suivre le cours de spécialisation rallye organisé chaque début d'année par l'AOR.

Pour plus d'info, laissez un commentaire sur le blog ou sur la page Facebook.

Merci pour votre engagement, et au plaisir de vous rencontrer !

*** **

Si ce texte vous intéresse, merci de respecter son auteur en ne le copiant pas, mais en utilisant le lien du fichier. Avantage, vous aurez ainsi les mises à jour.

*** **